

# COALITION

pour le contrôle des armes / for Gun Control

[www.guncontrol.ca](http://www.guncontrol.ca)

**Projet de loi propose d'assouplir les mesures de contrôle imposées sur les armes à feu à utilisation restreinte et les armes interdites ainsi que d'éliminer l'enregistrement des carabines et des fusils.**

Le 9 février dernier, le député conservateur Gary Breitkreuz a déposé le projet de loi d'initiative parlementaire C-301 qui propose d'éliminer l'enregistrement des armes d'épaule, de prolonger la période de validité des permis d'arme et d'affaiblir les contrôles sur les armes à utilisation restreinte (armes de poing et armes semi-automatiques) et prohibées.

Toutes les armes à feu sont potentiellement dangereuses, particulièrement dans les situations de violence conjugale. Le fait qu'il y ait davantage d'armes à feu non contrôlées en circulation est une réelle menace à la sécurité du public, particulièrement quand la conjoncture intensifie la pression sur la population et que le risque de violence et de suicide se multiplie. Les corps policiers du Québec et du Canada admettent que le « registre » est nécessaire à leur travail.

Voici ce que propose le projet de loi C-301 :

**1) Relâchement des contrôles appliqués aux propriétaires d'armes de poing et d'armes semi-automatiques incluant le Beretta CX4 Storm.** Plusieurs armes semi-automatiques de type militaire ou tactique, non appropriées pour le tir à la cible et bannies dans d'autres pays, sont vendues à des civils au Canada. En plus de vouloir éliminer plusieurs mesures de contrôle sur les carabines et les fusils, le nouveau projet de loi entend assouplir celles appliquées à ces armes. Plus précisément, le projet de loi :

- Il permet aux propriétaires en bonne et due forme de posséder autant d'armes de poing et d'armes semi-automatiques de type tactique ou militaire qu'ils le désirent pendant dix ans sans qu'ils aient besoin d'obtenir l'approbation du contrôleur des armes à feu.
- Il abolit la nécessité d'obtenir l'approbation du contrôleur pour transporter des armes restreintes.
- Il entrainera une hausse de la vente des armes de poing et des armes restreintes telle la Beretta CX4 Storm utilisée au Collège Dawson et augmentera les risques que ces armes soient utilisées de manière illégale par le vol ou d'autres méthodes de diversion. **Le rapport du coroner sur la fusillade du Collège Dawson a recommandé que la possession du Beretta CX4 Storm soit interdite au pays.**
- À l'heure actuelle, il y a 450 635 armes à utilisation restreinte (armes de poing et armes semi-automatiques de type militaire ou tactique) en circulation. Le tiers des armes de poing récupérées sur les scènes de crime au Canada étaient auparavant des armes détenues légalement par leur propriétaire. C'est une arme de ce type qui a servi à tuer la jeune Jane Creba le jour du *Boxing Day*, à Toronto en 2005.
- Des propriétaires d'armes à utilisation restreinte enregistrées en bonne et due forme ont été impliqués dans des fusillades très médiatisées. C'est ce qui s'est produit en 1992 à l'université Concordia, à l'occasion de plusieurs cas de violence domestique y compris celui de Vernon en Colombie-Britannique en 1996, au collège Dawson en 2006 et en janvier 2008 sur la rue Yonge, à Toronto.

**2) Abolition de l'interdiction de transporter des armes longues prohibées (armes d'assaut militaire incluant le AK-47)** en proposant que les armes automatiques, les armes de poing prohibées et les arme d'assaut militaires semi-automatiques soient transportées aux champs de tir pour civils.

- Les armes à feu automatique ont été bannies en 1978; les armes à feu semi-automatiques pouvant être converties en armes automatiques ainsi que les armes converties en armes automatiques ont été prohibées par les Conservateurs en 1991; armes militaires semi-automatiques ont été prohibées en 1995;
- Alors que ces armes à feu ont été prohibées parce qu'elles ne sont "pas raisonnablement" utilisées pour la chasse, leurs propriétaires ont reçu la permission de les conserver. Il y a présentement 210 407 armes prohibées au Canada incluant les armes de poing;

- Les armes d'assaut militaires ne sont pas conçues pour la chasse ou le tir à la cible, mais pour tuer et blesser efficacement au combat;
- Présentement, d'après la loi de 1995, les armes prohibées d'assaut semi-automatiques peuvent recevoir la permission d'être transportées à un champ de tir pour civils sur une base individuelle d'après l'autorisation spéciale de possession (qui a cessé d'être émise vers 2004). Il est interdit de transporter toutes les autres armes longues prohibées à des champs de tir à l'exception des champs de tir du ministère de la défense.

**3) Prolongation de la validité des permis de possession d'arme à dix (ou douze) ans (incluant les permis des propriétaires d'armes restreintes ou prohibées).** Les permis de conduire, carte d'assurance santé, passeports et même les permis pour chiens doivent tous être renouvelés périodiquement pour faire en sorte que les données soient à jour. La mise à jour des renseignements sur les propriétaires d'armes à feu contribue aussi au maintien de la sécurité de la population. Les mesures d'attribution des permis et leur renouvellement périodiques sont essentiels pour les raisons suivantes :

- Éviter que des armes ne tombent entre les mains d'individus dangereux pour la population ou pour eux-mêmes, le système actuel nécessitant l'approbation du conjoint, la vérification des références et l'évaluation des risques de violence.
- S'assurer que les renseignements figurant au registre (nom, adresse, etc.) sont exacts pour ainsi éviter que des données erronées entraînent des conséquences tragiques (par exemple dans le cas du meurtre de Daniel Tessier, agent de police de Laval).
- Diminuer le risque de violence domestique et de suicide qui s'accroît pendant les périodes de crise économique alors que la pression sur la population s'accroît (ce qui rend encore plus important le programme d'attribution et de renouvellement des permis).

**4) Abolition de l'enregistrement des armes d'épaule telles que les carabines et les fusils.** Même si les armes de poing sont particulièrement problématiques en milieu urbain, ce sont les carabines et les fusils qui servent le plus souvent à tuer, surtout en régions. Ce sont aussi les armes que l'on trouve le plus souvent dans les résidences et celles qui sont fréquemment utilisées dans les cas de violence domestique, de suicide et les meurtres d'agents de police.

Bien que le problème des armes de poing attire plus d'attention, il faut savoir que les carabines et les fusils représentent une bonne partie des armes saisies sur les scènes de crime. Chaque année, près de 5 000 armes à feu sont volées au Canada. La plupart des coûts attribués au registre sont associés à l'attribution de permis aux propriétaires d'armes à feu. La GRC estime que l'élimination de l'enregistrement des armes d'épaule ne permettrait d'économiser que 2,9 millions de dollars par année.

Des contrôles plus serrés sur les carabines et les fusils ont permis d'améliorer la sécurité:

- Les corps policiers sont en faveur du maintien du registre et ils l'utilisent plus de 9 400 fois par jour.
- Le nombre de décès par arme à feu a significativement reculé : chaque année par rapport à 1991, il y a 500 décès de moins meurt par balles. Le taux d'homicides par carabines et fusils de 2007 a chuté de plus de 78 % depuis 1991. Le nombre de femmes tuées par balle est passé de 85 en 1991 à 32 en 2004.
- L'amnistie décrétée par le gouvernement conservateur à l'intention des personnes n'ayant pas enregistré leur arme ou renouvelés leur permis a eu de graves conséquences : des accusations ont été portées contre un homme soupçonné d'avoir contribué au meurtre d'officiers de police de Spiritwood, Sask, en 2006.

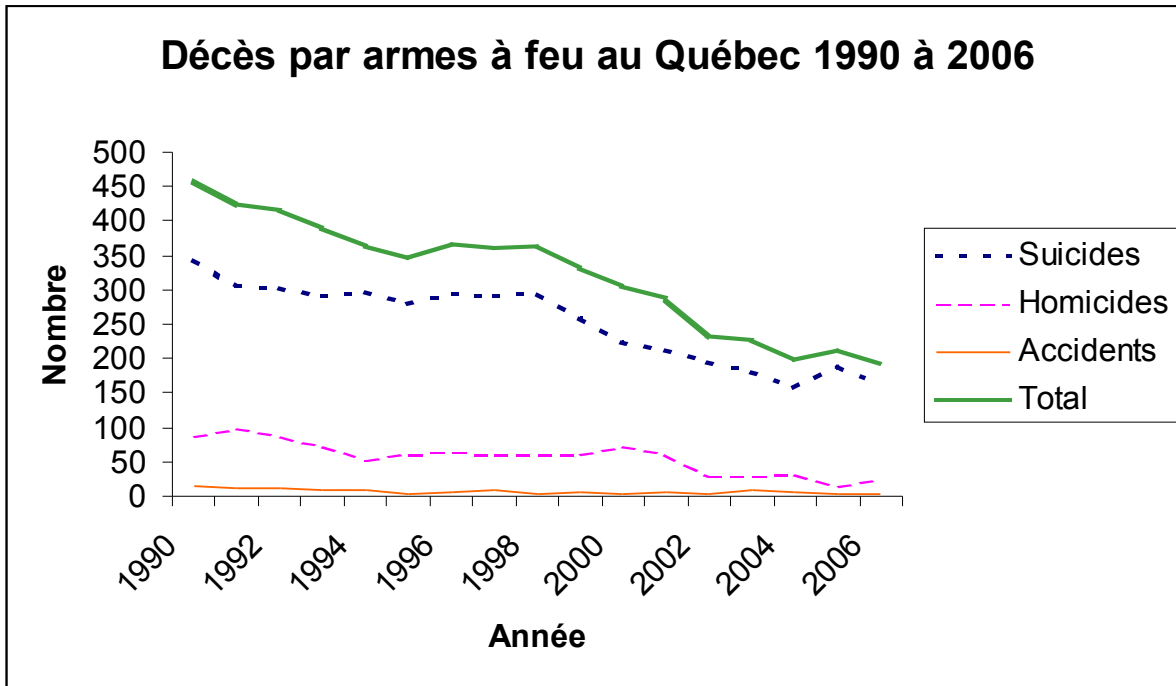
La Cour suprême du Canada, en juin 2000, a fait la déclaration suivante : « *Les dispositions relatives à l'enregistrement ne peuvent être retranchées de la Loi. (...) Ces parties de la Loi sur les armes à feu sont étroitement liées à l'objectif du Parlement en ce qui concerne la promotion de la sécurité en limitant l'utilisation non appropriée des armes à feu. Ces deux parties sont indissociables et essentielles au bon fonctionnement du programme.* »

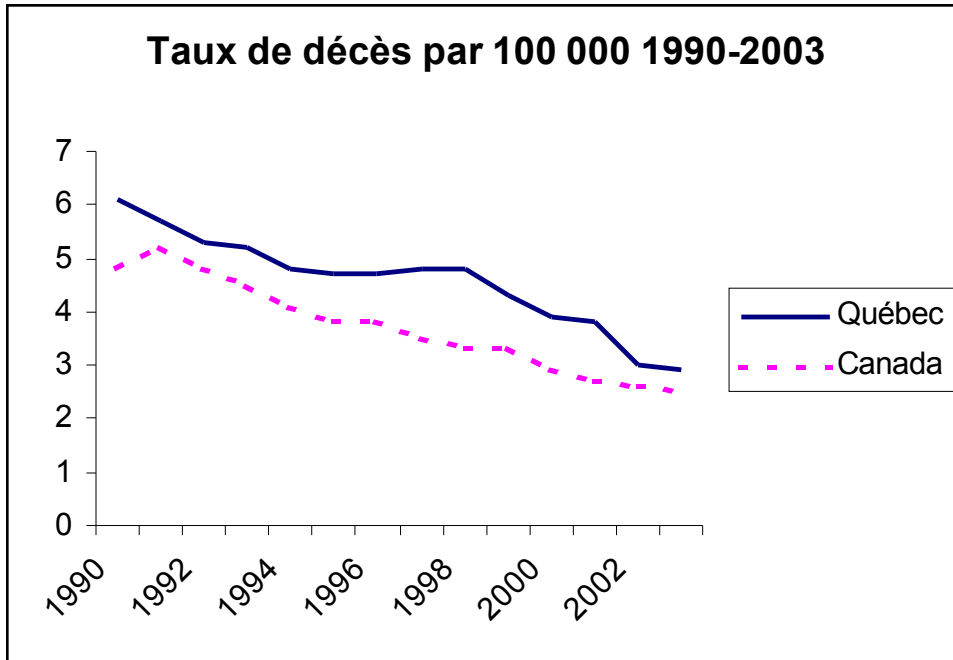
Le parti conservateur a choisi de servir les intérêts du lobby des armes à feu et d'ignorer les mises en garde des experts du maintien de l'ordre et de la sécurité publique. Pourtant des organismes canadiens importants du domaine de la santé publique et de la sécurité tels que l'Association canadienne des chefs de police, l'Association canadienne des policiers, l'Association canadienne de santé publique, le Conseil canadien de la

sécurité, l'Association canadienne des médecins d'urgence ainsi que 300 autres organismes provinciaux et locaux appuient, à l'unisson, le maintien de lois efficaces sur le contrôle des armes à feu.

## Statistiques sur les crimes et décès par arme à feu

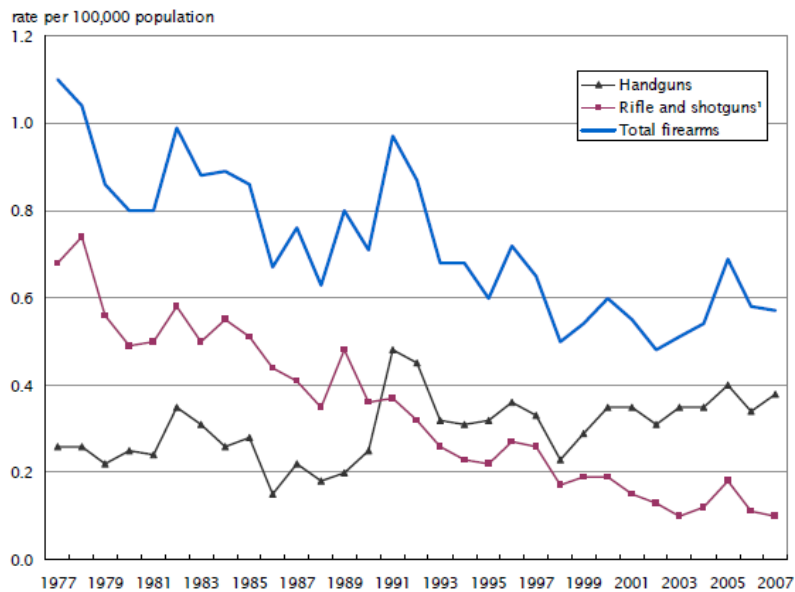
| Année                                    | 1991  | 1995  | Plus récent | Variation |
|--|-------|-------|-------------|-----------|
| <b>Total – décès par arme à feu</b>      |       |       | <b>2003</b> |           |
| Nombre                                   | 1444  | 1125  | 792         | - 45 %    |
| Taux par 100 000                         | 5,2   | 3,8   | 2,5         | -51 %     |
| <b>Total – homicides</b>                 |       |       | <b>2007</b> |           |
| Nombre                                   | 756   | 586   | 594         | -21 %     |
| Taux par 100 000                         | 2,7   | 2,01  | 1,80        | -33 %     |
| <b>Homicide avec arme à feu</b>          |       |       | <b>2007</b> |           |
| Nombre                                   | 271   | 176   | 188         | -30 %     |
| Taux par 100 000                         | 0,97  | 0,6   | 0,56        | -40 %     |
| <b>Homicide avec carabine ou fusil</b>   |       |       | <b>2007</b> |           |
| Nombre                                   | 103   | 61    | 32          | -68 %     |
| Taux par 100 000                         | 0,37  | 0,21  | 0,09        | -76 %     |
| <b>Homicide sans arme à feu</b>          |       |       | <b>2007</b> |           |
| Nombre                                   | 485   | 410   | 406         | -16 %     |
| Taux par 100 000                         | 1,73  | 1,4   | 1,23        | -29 %     |
| <b>Homicide – femme tuée par balle</b>   |       |       | <b>2004</b> |           |
| Nombre                                   | 85    | 43    | 32          | -62 %     |
| Taux par 100 000                         | 0,6   | 0,29  | 0,2         | -67 %     |
| <b>Homicide – femme sans armes à feu</b> |       |       | <b>2004</b> |           |
| Nombre                                   | 185   | 152   | 166         | -10%      |
| Taux par 100 000                         | 1,3   | 1,02  | 1,04        | -20%      |
| <b>Total des vols qualifiés</b>          |       |       | <b>2007</b> |           |
| Nombre                                   | 33 22 | 30 33 | 29 600      | -10 %     |
| Taux par 100 000                         | 119   | 104   | 90          | - 24 %    |
| <b>Vols qualifiés sans arme à feu</b>    |       |       | <b>2007</b> |           |
| Nombre                                   | 8995  | 6692  | 3 281       | -63 %     |
| Taux par 100 000                         | 32    | 23    | 10          | -68 %     |





## Homicides avec arme à feu de 1977 à 2007

Chart 5 Use of rifles and shotguns continue to decline in 2007



<sup>1</sup> Excludes sawed-off rifles/shotguns.  
Source: Statistics Canada, Canadian Centre for Justice Statistics, Homicide Survey.